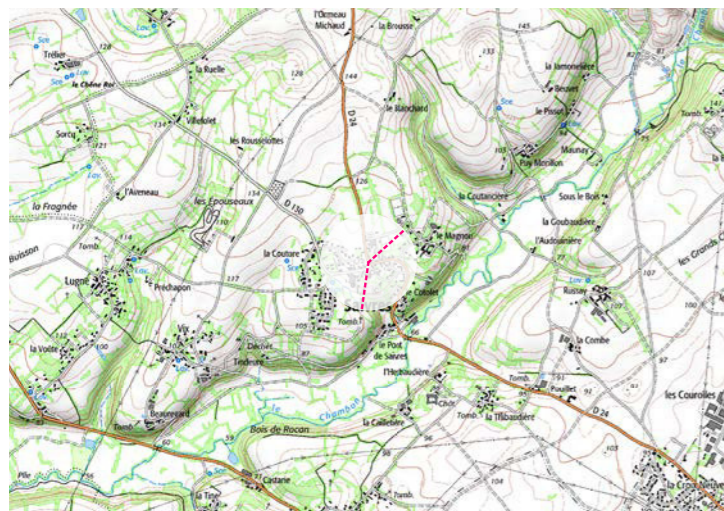


AIRE D'ÉTUDE :

n°29 : Perception depuis la RD 24 traversant le bourg de Saivres

Enjeux : Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	29
Coordonnées L93	X 451525 ; Y 6597622
Altitude	116 m
Date et heure	05/02/2020 13:19
Éolienne la plus proche	9,7 km
Éolienne la plus éloignée	11,7 km
Nombre d'éolienne visible	0/6
Azimut	118°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

246

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 140°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Centre-bourg de Saivres bourg	La déclivité progressive du relief, en direction de la vallée du Chambon, offre une percée visuelle dans l'axe de la RD 24. La vue est cadrée par la trame bâtie du village. C'est pourquoi le parc en projet de la Plaine de Balusson ne peut être perceptible puisque masqué par les habitations longeant la RD. Depuis ce secteur, le parc en projet n'engendre pas de modification du paysage quotidien.	> Pas de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

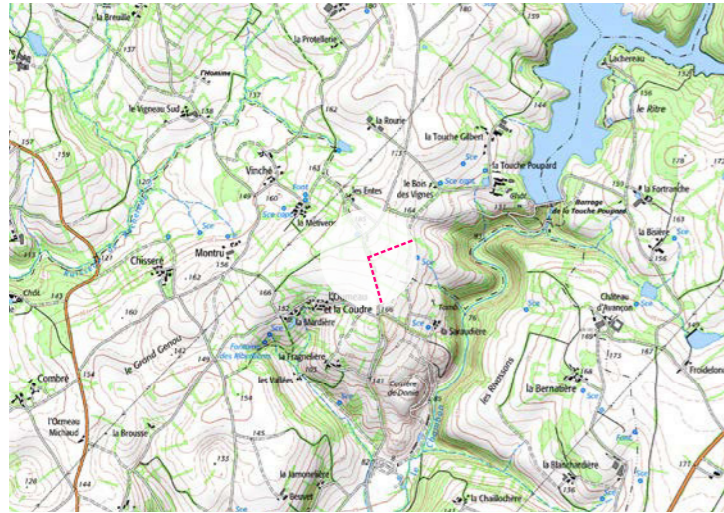
AIRE D'ÉTUDE :

n°30 : Perception depuis le GR 364, à proximité du barrage de la Touche-Poupard

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis les axes de communication

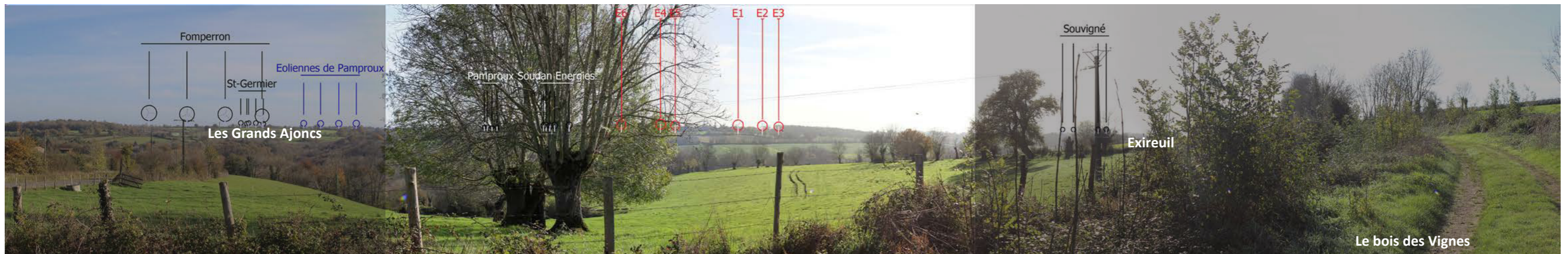


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	30
Coordonnées L93	X 453358 ; Y 6600462
Altitude	179 m
Date et heure	17/11/2020 11:49
Éolienne la plus proche	9,7 km
Éolienne la plus éloignée	11 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	136°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

248

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 132°



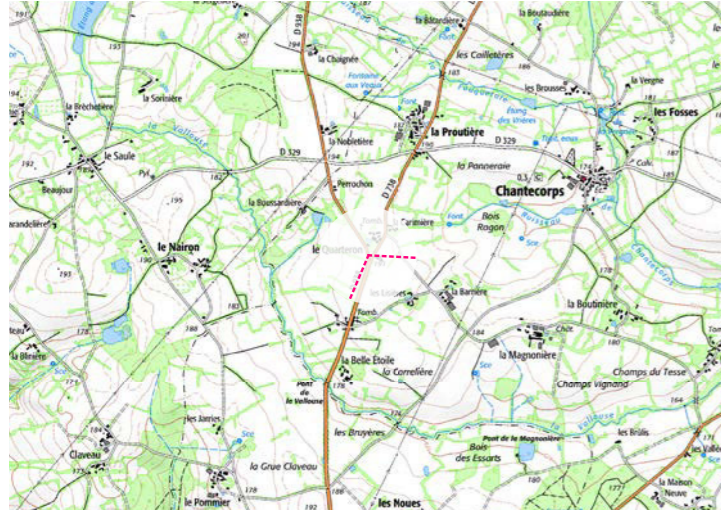
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Depuis le sentier de randonnée, la vue s'ouvre sur la vallée du Chambon (en aval du barrage de la Touche-Poupard). L'horizon est marqué par les ondulations du relief et par la présence du motif éolien. Le parc en projet s'insère sur le versant opposé, comme le parc de Fomperron mais avec une prégnance plus faible que ce dernier. En effet, le parc en projet est tronqué par le relief et filtré par la végétation qui coiffe le versant. La fraction visible des pales est faible.	<ul style="list-style-type: none"> > Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	GR 364	En arrière-plan du versant, seuls des fragments de pales peuvent être visibles par les promeneurs qui contemplant le paysage. Par ailleurs, au fil de leur déambulation, la végétation qui ponctue les abords du sentier peut masquer davantage le parc en projet. La prégnance des éoliennes du projet est ainsi relativement faible. La modification du paysage traversé demeure mesurée au vu du contexte éolien (existant et à venir) sur cette séquence.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°31 : Perception au croisement de la RD 938 et de la RD 738, au sud-ouest de Chantecorps

Enjeux : Perception depuis les axes de communication

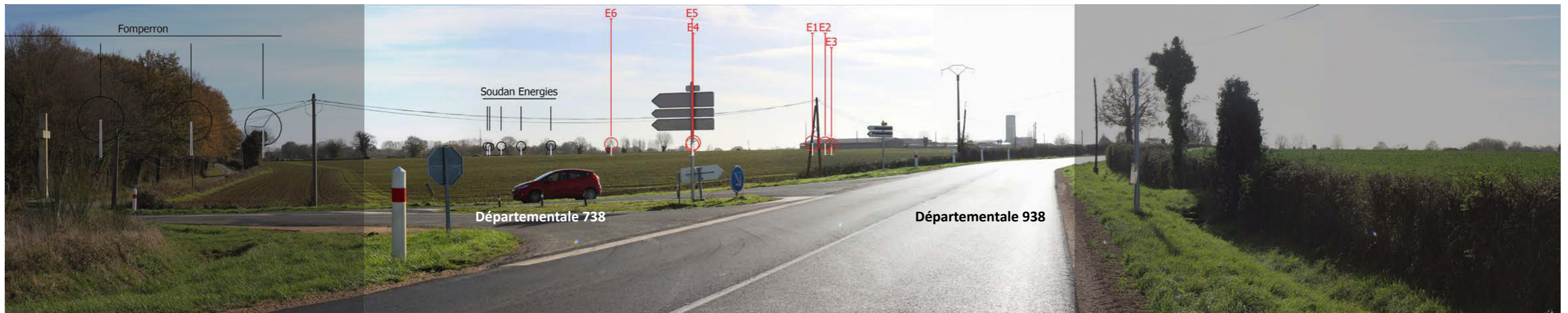


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	31
Coordonnées L93	X 456565 ; Y 6601118
Altitude	192 m
Date et heure	17/11/2020 15:39
Éolienne la plus proche	10,9 km
Éolienne la plus éloignée	12,4 km
Nombre d'éolienne visible	0/6
Azimut	149°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

250

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 110°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Au carrefour entre la RD 738 et la RD 938, la profondeur de champ est soulignée par l'imbrication des haies bocagères. L'ensemble des parcs, dont le parc en projet, s'insère en arrière-plan de ces linéaires de végétation. Le parc en service (PE Soudan Énergies) est peu perceptible, filtré dans sa totalité par la végétation. Bien que seuls les rotors du projet soient visibles, l'insertion du parc en projet renforce la présence du motif éolien à l'horizon.	> Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 738	Sur cette séquence dynamique, une partie du parc en projet peut être masquée par les bâtiments agricoles implantés en bordure de route ou, à contrario, une partie des éoliennes du parc (E4 et E5) se superposent et peuvent créer un point d'appel visuel à l'horizon. Bien que l'éolienne visible du PE de Fomperron demeure plus prégnante et que la vitesse de déplacement de l'observateur puisse altérer et réduire la visibilité des parcs, le chevauchement observé sur cette portion, entre E4 et E5, constitue une accroche visuelle pour l'automobiliste. La modification du paysage traversé demeure faible.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°32 : Perception depuis l'entrée du bourg de Fomperron, le long de la RD 58

Enjeux : Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	32
Coordonnées L93	X 461591 ; Y 6602178
Altitude	180 m
Date et heure	05/02/2020 10:03
Éolienne la plus proche	8 km
Éolienne la plus éloignée	10 km
Nombre d'éolienne visible	1/6
Azimut	-171°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

252

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 103°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange nord de Fomperron	Depuis la frange nord de Fomperron, le parc en projet est tronqué par le relief et filtré par la trame végétale qui émerge à l'arrière-plan. Dans l'axe de la voie les pales de E1 peuvent être perceptibles par intermittence. En revanche, vers le stade, le rotor de E6 est davantage visible et peut constituer un point d'appel visuel. Bien que le parc s'étende sur l'horizon, seuls deux rotors signalent sa présence. Au vu de la hauteur apparente des éoliennes, la prégnance du projet de la Plaine de Balusson demeure peu impactante. Par ailleurs, l'insertion du parc en projet n'engendre pas de modification dans la lecture de ce paysage urbain, l'élément signal de ce panorama reste le clocher de l'église du village.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°33 : Perception depuis la sortie du bourg de Saint-Germier

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou
covisibilité avec une silhouette de
bourg

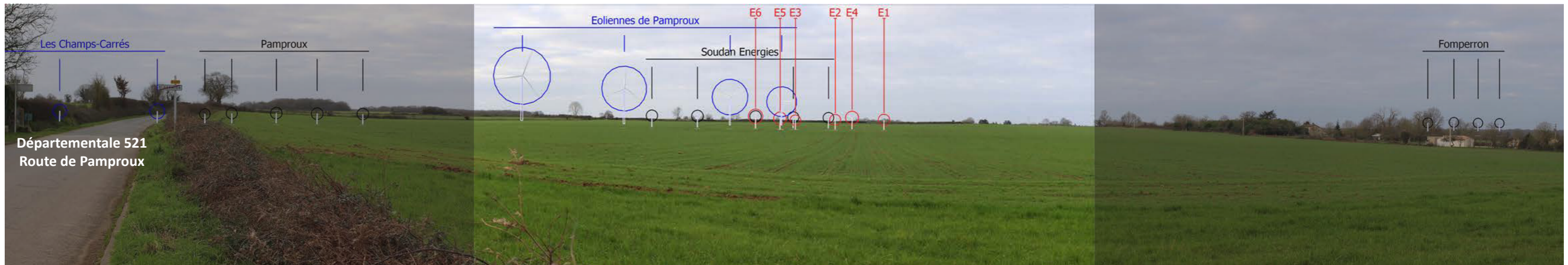


Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	33
Coordonnées L93	X 467016 ; Y 6600027
Altitude	173 m
Date et heure	05/02/2020 09:46
Éolienne la plus proche	7,4 km
Éolienne la plus éloignée	10 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	-144°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

254



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 126°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Depuis la sortie du bourg de Saint-Germier, les parcelles cultivées en périphérie permettent des vues ouvertes et dégagées. Depuis la frange sud, le parc en projet s'insère à l'horizon en superposition du PE de Soudan Énergies (en service) et partiellement en arrière des Éoliennes de Pamproux (accordé). Le parc de la Plaine de Balusson s'inscrit dans la continuité visuelle du parc en service avec une hauteur apparente d'éolienne similaire et des interdistances relativement régulières. Des chevauchements entre éoliennes sont observés, ces phénomènes engendrent une perte de lisibilité de l'implantation des parcs éoliens.	<ul style="list-style-type: none"> > Effet de densification > Modification de la lisibilité des parcs existants 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange sud de Saint-Germier	Ce secteur habité bénéficie de vue ouverte en direction du projet. La superposition des machines et le mouvement des pales des éoliennes peuvent constituer des points d'appels visuels. Le paysage quotidien des riverains est modifié par la densification de la présence du motif éolien à l'horizon. À noter que le parc accordé Éoliennes de Pamproux demeure plus prégnant et impactant pour les riverains.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

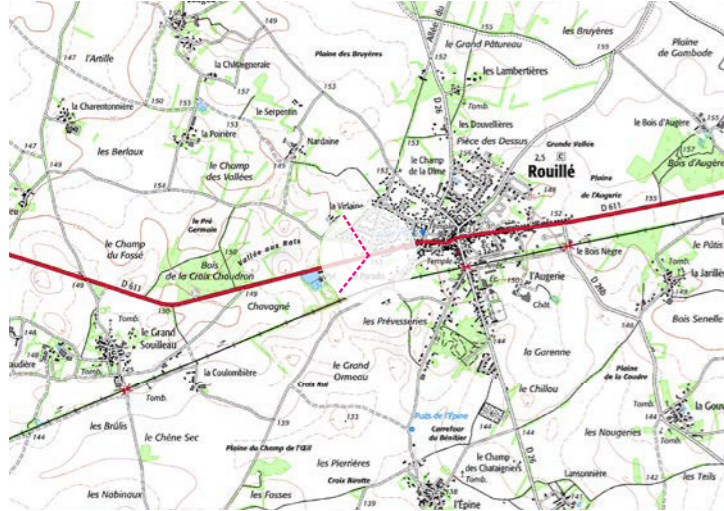
n°34 : Perception depuis la sortie du bourg de Rouillé, le long de la RD 611

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis les axes de communication

Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	34
Coordonnées L93	X 472180 ; Y 6595292
Altitude	155 m
Date et heure	21/01/2020 09:36
Éolienne la plus proche	9,7 km
Éolienne la plus éloignée	12 km
Nombre d'éolienne visible	1/6
Azimut	-87°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

256



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 110°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	À la sortie de Rouillé, à l'ouest, les linéaires arborés et les espaces boisés cloisonnent les perceptions. Le parc en projet et les PE construits de Pamproux et Soudan Energies s'y développent en arrière-plan et sont en majeure partie filtrés voir tronqués par ces éléments de végétation. Plus proche, le PE accordé Les Champs-Carrés possède une prégnance plus importante que le parc en développement de la Plaine de Balusson, plus éloigné. La fraction visible du parc en projet est très faible et les pales ne peuvent être perceptibles que par intermittence.	> Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 611	La présence de masque visuels (végétation) additionnée à la vitesse de déplacement de l'observateur réduisent les perceptions sur le parc en projet. De fait, la modification du paysage traversé est négligeable.	> Pas de modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange ouest de Rouillé	Depuis ce secteur habité, la prégnance du PE Les Champs-Carrés demeure plus importante et constitue des points d'appels visuels plus significatifs que ceux pouvant être générés par le mouvement des pales du parc en projet. De fait, la modification du paysage quotidien est négligeable.	> Pas de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

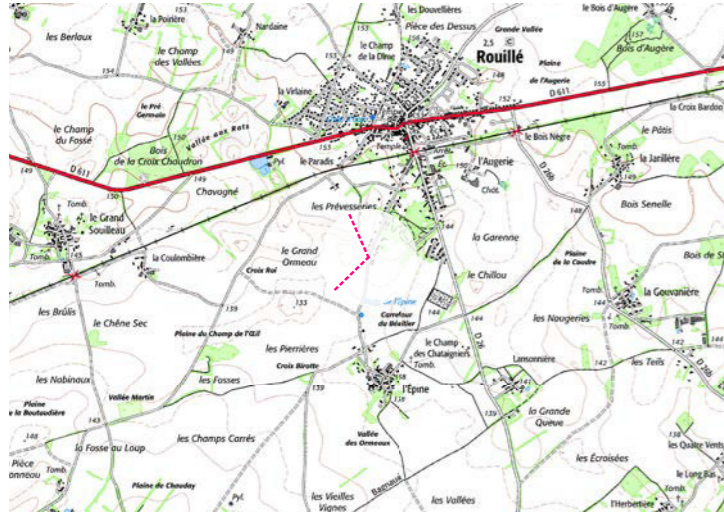
AIRE D'ÉTUDE :

n°35 : Perception depuis les quartiers sud de Rouillé

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou
covisibilité avec une silhouette de
bourg



Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	35
Coordonnées L93	X 472498 ; Y 6594569
Altitude	143 m
Date et heure	21/01/2020 09:30
Éolienne la plus proche	9,9 km
Éolienne la plus éloignée	12,2 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	-79°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

258



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 110°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE		TYPOLOGIE DE L'EFFET		ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		Parcs éoliens	Depuis la frange sud de Rouillé, les parcelles cultivées qui jouxtent l'espace habité offrent une vue ouverte et dégagée. Ce paysage est déjà empreint du vocabulaire éolien avec la présence de plusieurs parcs en service et/ou accordés. Sur une portion restreinte de l'horizon, le parc en projet s'insère en superposition des PE de Pamproux et des Champs-Carrés de manière néanmoins lisible du fait de la variation des hauteurs apparentes selon l'éloignement et la régularité de l'implantation (interdistances homogènes). L'insertion du parc en projet augmente toutefois la densité du motif éolien.		<ul style="list-style-type: none"> > Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification > Modification de la lisibilité des parcs existants 		Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg		Frange sud de Rouillé	L'accumulation et la superposition du motif éolien sur une faible part d'horizon, renforce le vocabulaire éolien dans le paysage quotidien des riverains. À noter toutefois, que le PE accordé des Champs-Carrés demeure le parc le plus prégnant sur cet horizon.		<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage quotidien 		Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

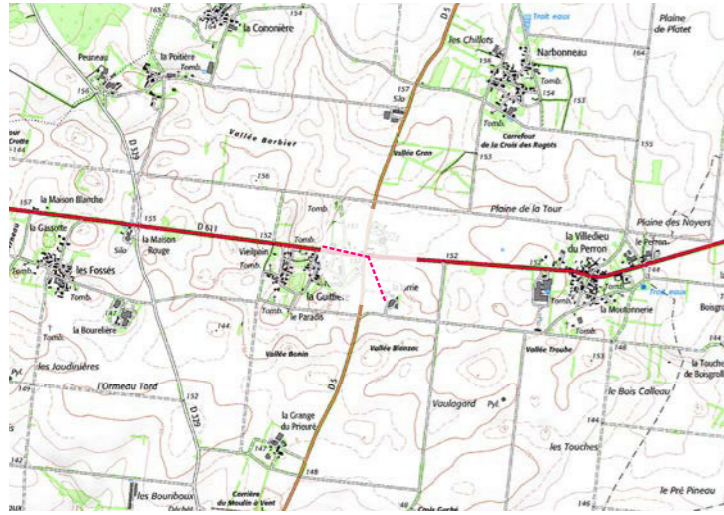
AIRE D'ÉTUDE :

n°36 : Perception depuis le croisement de la RD 5 et de la RD 611, au hameau de la Guittière

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis les axes de communication



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	36
Coordonnées L93	X 466405 ; Y 6595389
Altitude	154 m
Date et heure	21/01/2020 09:49
Éolienne la plus proche	4 km
Éolienne la plus éloignée	6,5 km
Nombre d'éolienne visible	1/6
Azimut	-139°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

260



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 124°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Pamproux et PE Soudan Énergies	Au carrefour entre la RD 5 et la RD 611, les perceptions sont peu profondes, limitées par la présence d'éléments bâtis et de végétation constituant la trame du hameau de la Guittière. En arrière-plan, où à l'occasion de percée visuelle, le motif éolien est coutumier. Bien qu'en grande partie masqué, le parc en projet s'insère en arrière du PE Soudan Énergies, avec une hauteur apparente plus faible. L'éolienne visible depuis ce point de vue (E4), est rattachée visuellement au parc en service à proximité. L'insertion du parc en projet renforce la présence du motif éolien sur cette séquence sans modifier la lisibilité des parcs existants ou du paysage traversé.	> Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 5 et RD 611		> Modification du paysage traversé > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

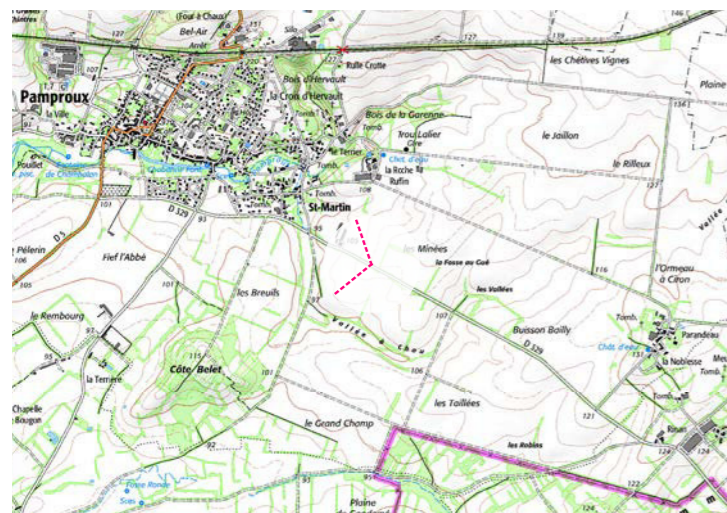
n°37 : Perception depuis la RD 329 entre Saint-Sauvant et Pamproux

Enjeux :

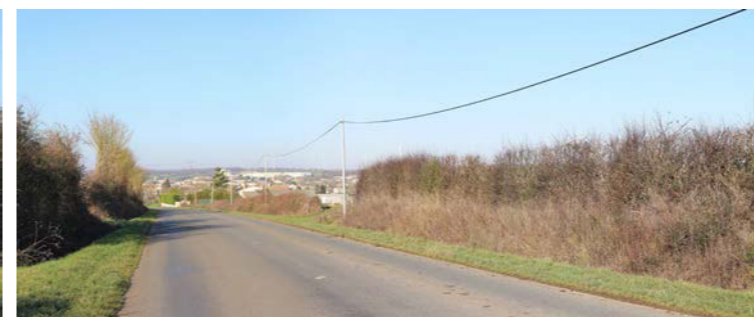
Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



A



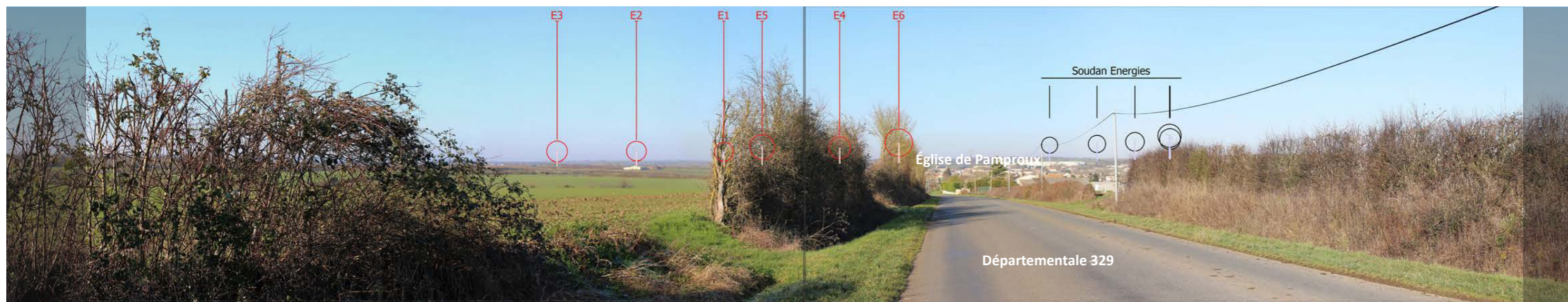
B

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	37
Coordonnées L93	X 466660 ; Y 6592086
Altitude	111 m
Date et heure	07/04/2020 08:59
Éolienne la plus proche	4,4 km
Éolienne la plus éloignée	6,5 km
Nombre d'éolienne visible	2/6
Azimut	-74°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

262



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 110°



Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*



Vue B

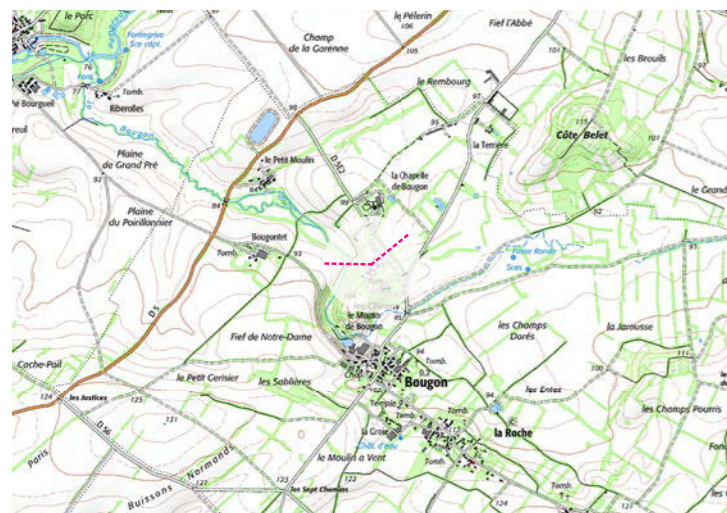
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Soudan Énergies	La déclivité progressive du relief offre une vue élargie sur la ville de Pamproux et ses environs. Depuis cette voie, le parc en projet s'insère à gauche de la silhouette de bourg, prolongeant ainsi de manière importante l'emprise visuelle du motif éolien à l'horizon. De plus, bien qu'à égale distance d'éloignement, les éoliennes du parc en projet demeurent plus prégnantes. La grande envergure des rotors ainsi que leur mouvement génèrent des points d'appels visuels.	<ul style="list-style-type: none"> > Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec Pamproux	Dans l'axe de la voie, est perceptible la silhouette de la ville de Pamproux ainsi que son église protégée, qui émerge de la trame bâtie. Au vu de sa proximité, le parc en projet entre en concurrence visuelle avec ces éléments. Bien qu'au gré du déplacement de l'observateur sur la route, des linéaires arbustifs puissent en partie masquer certaines éoliennes du projet, ce dernier demeure prégnant. La modification du paysage est importante, l'insertion du projet participe au renforcement du motif éolien à l'horizon.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage quotidien > Concurrence visuelle > Point d'appel visuel 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Covisibilité église Pamproux (MH 1)		<ul style="list-style-type: none"> > Phénomène de covisibilité > Effet de concurrence visuelle > Modification de l'écran paysager 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°38 : Perception depuis le tumulus de Bougon

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien | Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	38
Coordonnées L93	X 464263 ; Y 6590629
Altitude	98,9 m
Date et heure	18/09/2020 09:33
Éolienne la plus proche	3,7 km
Éolienne la plus éloignée	4,9 km
Nombre d'éolienne visible	0/6
Azimut	-19°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

266



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 140°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Soudan Énergies et PE Pamproux	Depuis le tumulus de Bougon, le parc en projet ne peut être perceptible en saison estivale. En effet, s'insérant en arrière-plan d'un linéaire boisé, la végétation constitue un masque visuel important. En saison hivernale et selon la position de l'observateur, les éoliennes du projet peuvent être perceptibles au travers de la végétation. L'insertion du projet de la Plaine de Balusson modifie peu l'écrin paysager dans lequel s'insère ce site protégé.	> Pas de modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Tumulus de Bougon (MH 15)		> Pas de modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

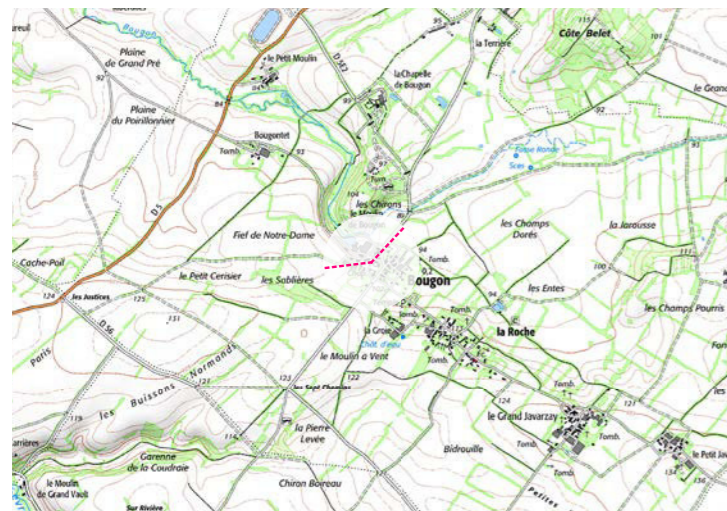
n°39 : Perception depuis l'église de Bougon

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

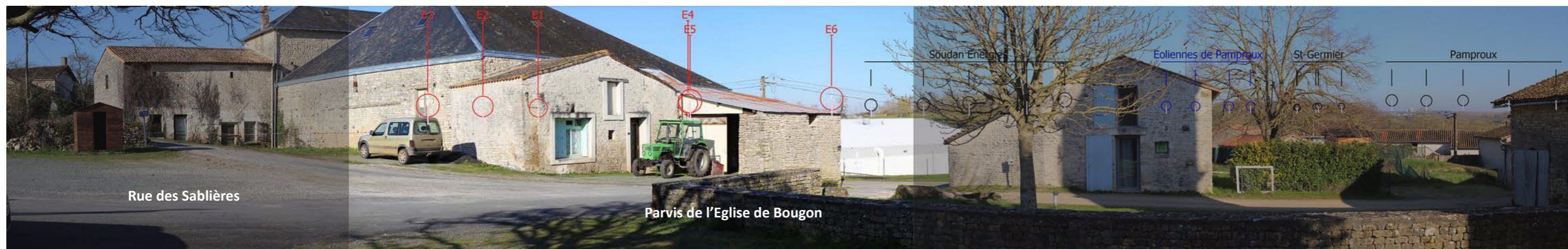


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	39
Coordonnées L93	X 464246 ; Y 6590020
Altitude	100 m
Date et heure	21/01/2020 11:42
Éolienne la plus proche	4,1 km
Éolienne la plus éloignée	5,3 km
Nombre d'éolienne visible	1/6
Azimut	-27°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

268



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 139°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Soudan Énergies et PE Pamproux	Depuis ce secteur, les perceptions sont limitées localement par la présence d'éléments bâtis et de végétation constituant la trame du centre-bourg de Bougon. En arrière-plan, à l'occasion de percées visuelles, le motif éolien est coutumier. Bien que le parc en projet soit en grande partie masqué, l'éolienne E6 s'insère dans le prolongement des éoliennes du PE Soudan Énergies. Avec une hauteur apparente plus importante que les autres machines de ce panorama, E6 peut constituer un point d'appel visuel.	> Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Centre-bourg de Bougon	Depuis le parvis de l'église, le parc éolien en projet s'insère en arrière-plan du front bâti faisant face à l'église. Seule l'éolienne E6 est perceptible depuis ce lieu. Plus proche, cette éolienne est prégnante et modifie le paysage quotidien des riverains ainsi que l'écrin paysager dans lequel s'insère l'édifice protégé.	> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Église de Bougon (MH 16)		> Phénomène de visibilité > Modification de l'écrin paysager > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

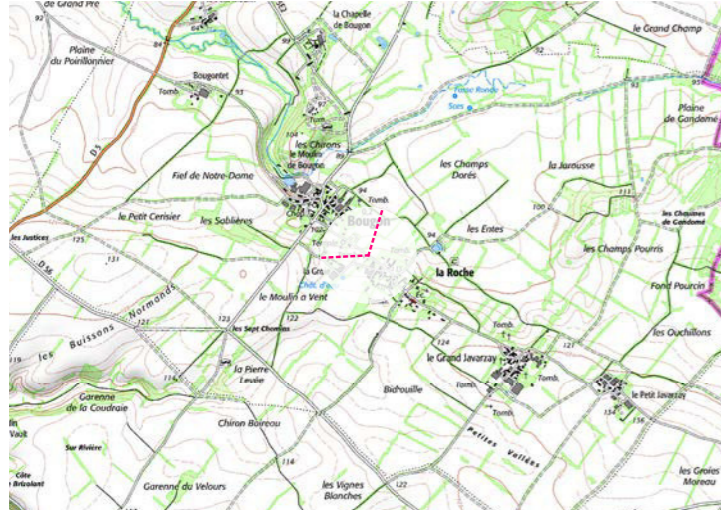
AIRE D'ÉTUDE :

n°40 : Perception depuis la route communale entre La Roche et Bougon

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou
covisibilité avec une silhouette de
bourg

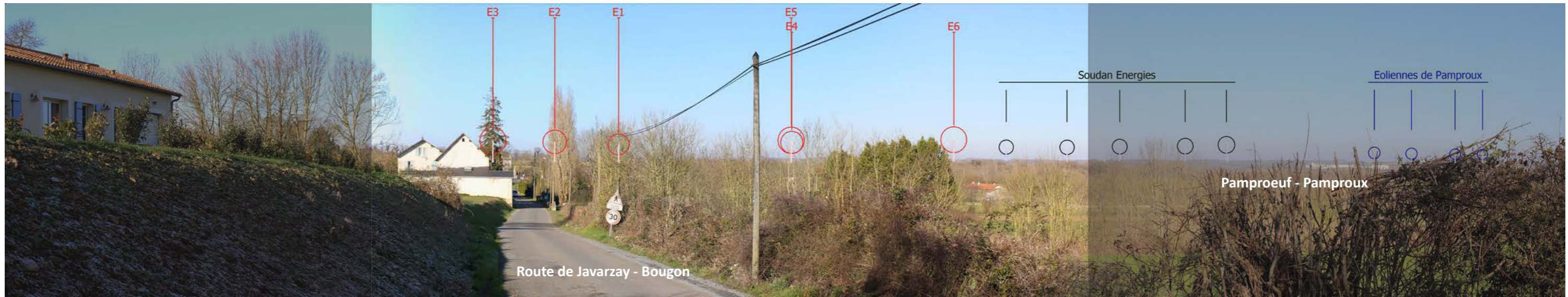


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	40
Coordonnées L93	X 464605 ; Y 6589693
Altitude	108 m
Date et heure	21/01/2020 11:52
Éolienne la plus proche	4,6 km
Éolienne la plus éloignée	5,8 km
Nombre d'éolienne visible	3/6
Azimut	-38°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

270

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 109°



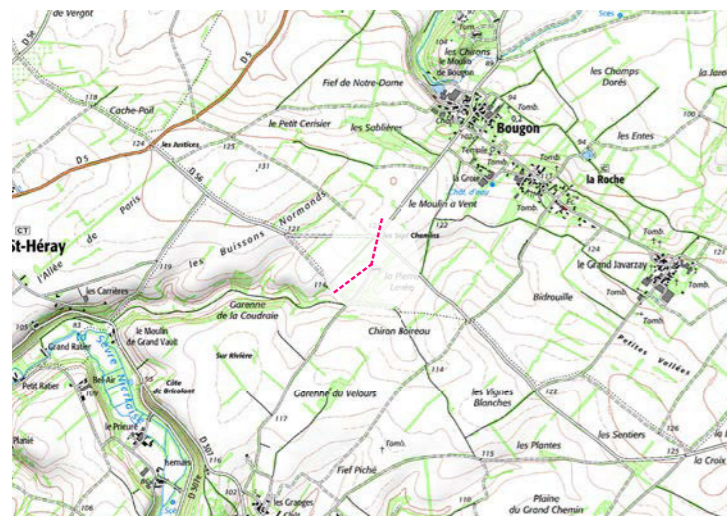
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Soudan Énergies	Le parc en projet s'insère à l'horizon depuis l'axe de la voie jusqu'aux éoliennes du parc en service de Soudan Énergies. Bien que l'emprise horizontale du projet soit importante, la visibilité des éoliennes du parc en projet est altérée par la présence de masses végétales. La superposition entre E4 et E5 est peu perceptible et ne constitue pas un point d'appel visuel significatif. En revanche, au gré du déplacement de l'observateur, les éoliennes visibles seront prégnantes, car plus proches que celles du parc déjà construit.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange sud-est de Bougon	Les habitations longeant cette voie sont construites sur un niveau supérieur. Depuis les habitations, la vue peut ainsi y être davantage dégagée. L'insertion du projet de la Plaine de Balusson modifie le paysage quotidien des riverains au vu de la prégnance des machines et du renforcement du vocabulaire éolien dans cet environnement. Cependant, la végétation demeure un filtre, voire un masque, visuel important.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°41 : Perception depuis le dolmen de Bougon

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien | Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	41
Coordonnées L93	X 463692 ; Y 6589064
Altitude	119 m
Date et heure	21/01/2020 12:06
Éolienne la plus proche	4,4 km
Éolienne la plus éloignée	5,7 km
Nombre d'éolienne visible	0/6
Azimut	-57°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

272

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 140°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Souvigné et Soudan Energies	Depuis les abords du dolmen de Bougon, bien que le paysage soit déjà empreint du motif éolien, celui-ci est peu perceptible. Le parc en projet s'insère en arrière-plan d'un linéaire arboré, à proximité du PE Soudan Energies, qui est presque entièrement masqué, et à distance du parc en service de Souvigné. La végétation constitue ici un filtre visuel important, seuls des fragments de pales peuvent être visibles par intermittence, sans qu'ils ne génèrent de point d'appel visuel. L'empreinte et la présence du motif éolien dans ce paysage demeurent très faible.	> Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Dolmen de Bougon (MH 17)	Aux abords de la pierre protégée, la vue est dégagée mais, vers le nord, l'horizon est marqué par un linéaire arboré dense. En arrière-plan de cette trame végétale, le parc en projet est peu perceptible. Bien que quelques fragments de pales puissent être visibles par intermittence, la hauteur apparente des éoliennes n'excède pas la hauteur de la végétation. Il n'y a pas de modification sensible du paysage observé.	> Phénomène de visibilité > Modification de l'écran paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°42 : Perception depuis la RD 5, entre Pamproux et La Mothe-Saint-Héray

Enjeux :

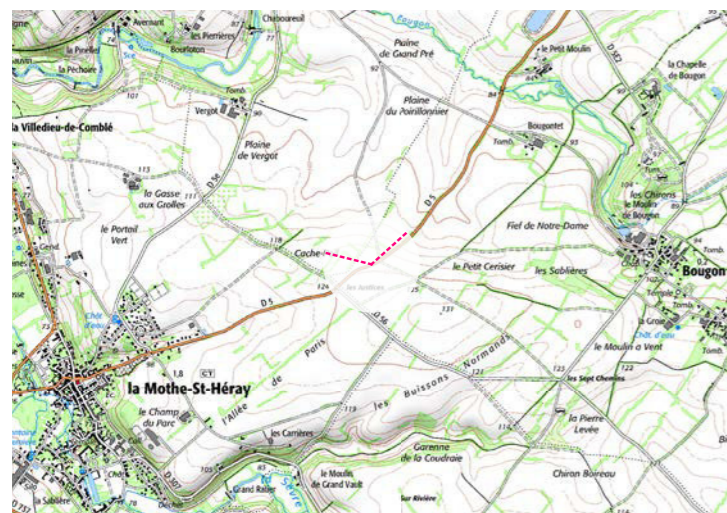
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis les axes de communication

Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

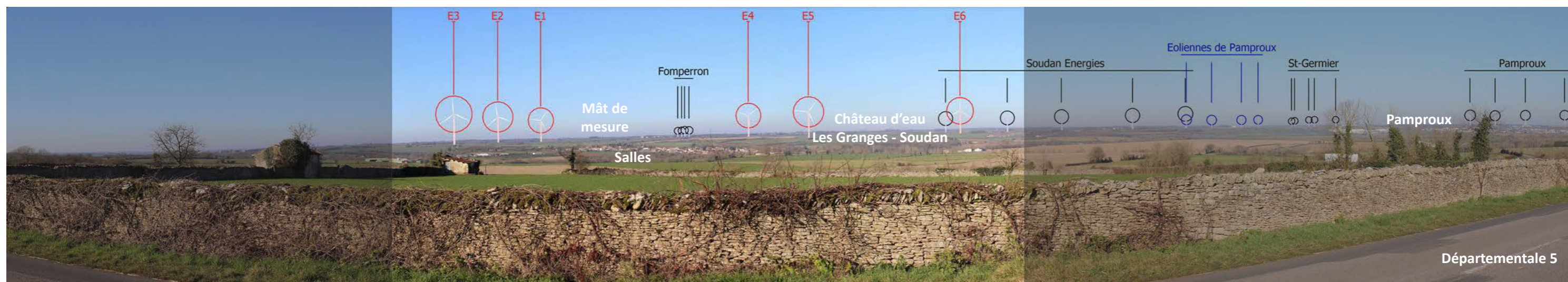


Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	42
Coordonnées L93	X 462548 ; Y 6589948
Altitude	124 m
Date et heure	21/01/2020 14:46
Éolienne la plus proche	3 km
Éolienne la plus éloignée	4,3 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	-14°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

274



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 124°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Vallée de Pamproux	Depuis la RD 5, la vue s'ouvre sur la vallée de Pamproux. Le parc en projet s'insère à l'horizon avec une hauteur apparente d'éolienne importante et supérieure à celle des parcs voisins. L'insertion du projet de la Plaine de Balusson renforce significativement la présence du motif éolien à l'horizon et génère un effet d'écrasement sur les ondulations du relief (paysage de plaine et de bocage).	<ul style="list-style-type: none"> > Banalisation du motif éolien > Modification du paysage observé > Rupture d'échelle 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Au vu du contexte existant et à venir, le paysage observé est marqué par le vocabulaire éolien. L'insertion du parc en renforce la présence et le rapproche de l'observateur. Bien que la variation de hauteur apparente entre les parcs souligne la profondeur du champ visuel, l'éparpillement du motif éolien tend à occuper tout l'horizon.	<ul style="list-style-type: none"> > Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de barrière visuelle > Effet de renforcement du motif éolien 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 5	Bien que la vitesse de déplacement de l'observateur et l'implantation du parc, latérale à la voie, tendent à réduire la prégnance du parc en projet, ce dernier se démarque par la hauteur apparente importante des éoliennes.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec Salles et Pamproux	Depuis ce point de vue, les silhouettes des bourgs de Pamproux et de Salles, dont l'église protégée émerge, sont visibles. Plus précisément, le parc en projet s'insère de part et d'autre de la silhouette de bourg de Salles mais à distance de celle de Pamproux. L'insertion du projet de la Plaine de Balusson modifie le paysage observé. La hauteur apparente et l'envergure de l'implantation (emprise horizontale) confèrent une prégnance forte au projet. Bien que le motif éolien soit déjà coutumier, l'insertion du parc en projet demeure impactante.	<ul style="list-style-type: none"> > Effet de miniaturisation des éléments bâtis > Modification du paysage quotidien > Concurrence visuelle 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Covisibilité avec église de Salles (MH 4)		<ul style="list-style-type: none"> > Phénomène de covisibilité > Effet de concurrence visuelle > Effet de miniaturisation des éléments bâtis > Modification de l'écran paysager 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

1. CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE RAPPROCHÉE

■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

Le territoire d'étude est marqué par les paysages de plaines de champs ouverts et de bocages et le passage de vallées, notamment la principale : la Sèvre Niortaise. Ses affluents sillonnent et parcourent le territoire par des ondulations douces du relief, offrant ainsi de grandes ouvertures visuelles. Ainsi, le parc en projet est régulièrement masqué par la trame végétale qui caractérise ce paysage de plaine et de bocage.

Cependant, depuis des secteurs ouverts ou panoramiques, le parc en projet de la Plaine de Balusson est perceptible. Au sein de l'aire rapprochée, il possède une prégnance notable et renforce alors la présence du motif éolien en créant de nouveaux points d'appels visuels à l'horizon.

Les photomontages réalisés (6) démontrent que l'impact paysager du PE de la Plaine de Balusson sur la perception des structures paysagères est qualifié, pour l'ensemble, de modéré.

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Les photomontages réalisés dans l'aire d'étude rapprochée témoignent de l'essor du développement éolien sur le territoire et 27 photomontages sont concernés par cet enjeu. En effet, le parc en projet génère des interactions visuelles avec de nombreux parcs en service ou accordés tels que : le PE Soudan-Énergies, le PE Pamproux, le PE Souvigné, le PE Saint-Germier, le PE Les Champs-Carrés et les Eoliennes de Pamproux. Les impacts s'échelonnent de nuls à forts, selon la distance d'éloignement et la présence de masques visuels (éléments bâtis ou végétation).

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Depuis les principaux axes de communication qui maillent le territoire de l'aire d'étude rapprochée, le projet éolien de la Plaine de Balusson présente un impact paysager qualifié de nul à modéré. En effet, du fait de la présence régulière de masques visuels (éléments bâtis et végétation), de l'implantation du projet (souvent latérale à la voie) ainsi que la vitesse de déplacement de l'observateur, la visibilité des éoliennes du projet est fréquemment atténuée.

Depuis la portion de GR étudiée, le parc en projet s'insère en arrière-plan d'un versant et génère un impact très faible sur cette séquence.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, les photomontages réalisés pour cet enjeu (23) démontrent que l'impact paysager du PE de la Plaine de Balusson sur l'habitat varie de nul à fort en fonction de la position précise de l'observateur et des masques visuels (végétation et bâti) présents.

Depuis les secteurs habités, les impacts sont mesurés. Plus précisément, 16 photomontages ont été réalisés et font état d'impacts qualifiés de nuls à modérés.

En amont de ces secteurs habités, dans des situations de covisibilité, les impacts sont plus importants. 7 photomontages ont été réalisés et font état d'impacts qualifiés de faibles à forts.

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ

L'aire rapprochée abrite 21 monuments historiques (MH), 1 SPR ainsi que 4 sites protégés. L'état initial a identifié des sensibilités faibles à fortes vis-à-vis du projet éolien. Ainsi, 13 éléments patrimoniaux protégés ont fait l'objet de photomontages en raison de leur attractivité touristique et de leur niveau de sensibilité, à savoir :

- l'église de Chenay (MH)
- le site du bourg d'Exodun (site inscrit)
- le dolmen d'Exodun (MH)
- l'église de la Mothe-Saint-Héray (MH)
- le château de Reigné (MH)
- le temple protestant de Souvigné (MH)
- le dolmen de Nanteuil (MH)
- l'église abbatiale de Saint-Maixent-l'École (MH)
- l'église de Pamproux (MH)
- le tumulus de Bougon (MH)
- l'église de Bougon (MH)
- le dolmen de bougon (MH)
- l'église de Salles (MH)

D'après les photomontages réalisés (au nombre de 14), l'analyse révèle des impacts qualifiés de nuls à forts. La prégnance visuelle du projet éolien est, en effet régulièrement, atténuée par les masses végétales ou bâties tels que les résidus bocagers, les constructions, par le relief et/ou par la distance d'éloignement qui réduisent la fraction visible des éoliennes du PE de la Plaine de Balusson (photomontages n°8, 12, 13, 17, 24, 38 et 41).

Dès lors que les vues en direction du projet sont davantage dégagées, la prégnance des éoliennes, le clignotement du balisage lumineux ainsi que le mouvement des pales peut engendrer une modification plus significative de l'écrin paysager dans lequel s'inscrivent les sites et les édifices protégés (photomontages n°14, 15, 19, 28, 37 et 42).

2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRES RAPPROCHÉE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire rapprochée						
7	Perception depuis la RD 950 à proximité de la base ULM		Parcs éoliens	RD 950		
8	Perception depuis le lieu-dit du Moulin de Brieuil à l'est de Chenay		Parcs éoliens		Covisibilité avec Chenay	Covisibilité église de Chenay (MH21)
9	Perception depuis les abords de l'église de Chey		PE de Pamproux et PE de St-Germier	RD 950	Centre-bourg de Chey	
10	Perception depuis l'intersection entre le GR 655 et la RD 45		Parcs éoliens	RD 45 et GR 655		
11	Perception depuis la route communale entre Brieuil et Exoudun	Vallée de la Sèvre Niortaise	Parcs éoliens		Covisibilité avec Exoudun	
12	Perception depuis la frange sud d'Exoudun				Frange sud d'Exoudun	Site du bourg d'Exoudun (SI)
13	Perception depuis les abords du dolmen d'Exoudun				Frange nord d'Exoudun	Dolmen d'Exoudun (MH19), Site du bourg d'Exoudun (SI)
14	Perception depuis la sortie du bourg d'Exoudun le long de la RD 307		Parcs éoliens			Site du bourg d'Exoudun (SI)
15	Perception depuis la RD 737 au pied du versant ouest de la vallée de la Sèvre Niortaise	Vallée de la Sèvre Niortaise	Parcs éoliens		Covisibilité avec la Mothe-St-Héray	Covisibilité église de la Mothe-St-Héray (MH5)
16	Perception depuis la RD 10 à la lisière de la forêt domaniale de l'Hermitain		Parcs éoliens	RD 10		
17	Perception depuis le versant ouest de la vallée de l'Hermitain près du hameau de la Cour de Garde		Parcs éoliens			Covisibilité château de Reigné (MH24)
18	Perception depuis les abords de la salle des fêtes de Souvigné		Parcs éoliens	RD 10	Frange nord de Souvigné	
19	Perception depuis le lieu-dit de Belle Croix entre la RD 10 et la RD 103	Vallée de la Sèvre Niortaise	Parcs éoliens	RD 10	Covisibilité avec Souvigné	Covisibilité temple protestant (MH25)
20	Perception depuis le franchissement de l'autoroute A10		PE Soudan Énergies	A10		
21	Perception depuis les quartiers pavillonnaires de St-Martin-de-St-Maixent	Vallée de la Sèvre Niortaise	PE Soudan Énergies	RD 10	Frange sud de St-Maixent-l'Ecole	
22	Perception depuis le quartier de Pissot sur la frange sud de St-Maixent-l'Ecole	Vallée de la Sèvre Niortaise	Parcs éoliens		Frange sud de St-Maixent-l'Ecole	
23	Perception depuis la frange sud de Nanteuil			Voie ferrée	Frange sud de Nanteuil	
24	Perception depuis la frange nord de Nanteuil					Dolmen de Nanteuil (MH26)
25	Perception depuis la RD 611 au hameau de Bellevue			RD 611		
26	Perception depuis les abords du cimetière d'Exireuil				Centre-bourg d'Exireuil	

FIGURE 109 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMPACTS PAYSAGERS DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRES RAPPROCHÉE 1/2

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
27	Perception depuis les extensions pavillonnaires au nord-est de St-Maixent-l'École				Frange nord de St-Maixent-l'École	
28	Perception depuis la RD 24 au nord de St-Maixent-l'École		Parcs éoliens		Covisibilité avec Exireuil	Covisibilité église abbatiale (MH28)
29	Perception depuis la RD 24 traversant le bourg de Saivres				Centre-bourg de Saivres	
30	Perception depuis le GR 364 à proximité du barrage de la Touche-Poupard		Parcs éoliens	GR 364		
31	Perception depuis la RD 938 au sud du Bois Claveau		Parcs éoliens	RD 938		
32	Perception depuis l'entrée du bourg de Fomperron le long de la RD 58				Frange nord de Fomperron	
33	Perception depuis la sortie du bourg de St Germier		Parcs éoliens		Frange sud de St Germier	
34	Perception depuis la sortie du bourg de Rouillé le long de la RD 611		Parcs éoliens	RD 611	Frange ouest de Rouillé	
35	Perception depuis les quartiers sud de Rouillé		Parcs éoliens		Frange sud de Rouillé	
36	Perception depuis le croisement de la RD 5 et de la RD 611 au hameau de la Guittière		PE Pamproux et PE Soudan Énergies	RD 5, RD 611		
37	Perception depuis la RD 329 entre St-Sauvant et Pamproux		PE Soudan Énergies		Covisibilité avec Pamproux	Covisibilité église de Pamproux (MH1)
38	Perception depuis le tumulus de Bougon		PE Pamproux et PE Soudan Énergies			Tumulus de Bougon (MH15)
39	Perception depuis l'église de Bougon		PE Pamproux et PE Soudan Énergies		Centre-bourg de Bougon	Eglise de Bougon (MH16)
40	Perception depuis la route communale entre La Roche et Bougon		PE Soudan Énergies		Frange sud-est de Bougon	
41	Perception depuis le dolmen de Bougon		PE Soudan Énergies et Souvigné			Dolmen de Bougon (MH17)
42	Perception depuis la RD 5 entre Pamproux et La Mothe-St-Héray	Vallée du Pamproux	Parcs éoliens	RD 5	Covisibilité avec Salles et Pamproux	Covisibilité église de Salles (MH4)

FIGURE 110 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMPACTS PAYSAGERS DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRE RAPPROCHÉE 2/2

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

